

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 12/07/2024 - 19812 - 1992 B 03810 - 337 750 467 - ACLS SERVICES

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise ACL SERVICES

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : 2 BOULEVARD DE LA LIBERATION 93200 SAINT-DENIS

Durée de l'exercice précédent 12

si déposé néant, cochez la case : ☐

				Exercice N clos le, 31/12/2023		Exercice N-1		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3 Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC				
		CX		CQ				
		AF		AG				
		AH		AI				
		AJ		AK				
		AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN		AO				
		AP		AQ				
		AR	1 942,20	AS	1 942,20			
		AT	457,35	AU	457,35			
		AV		AW				
		AX		AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	CS		CT			
			CU	246 501,35	CV		246 501,35	246 501,35
			BB		BC			
			BD		BE			
		BF		BG				
		BH		BI				
TOTAL (II)		BJ	248 900,90	BK	2 399,55	246 501,35	246 501,35	
ACTIF CIRCULANT		STOCKS *	BL		BM			
	BN			BO				
	BP			BQ				
	BR			BS				
	BT			BU				
	BV			BW				
	CRÉANCES	BX	300,00	BY	300,00			
		BZ	1 134 533,29	CA		1 134 533,29	1 075 426,48	
		CB		CC				
	DIVERS	CD		CE				
CF		6 624,41	CG		6 624,41	11 592,48		
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)		CH	4 200,00	CI		4 200,00	4 200,00
	TOTAL (III)		CJ	1 145 657,70	CK	300,00	1 145 357,70	1 091 218,96
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
	Ecarts de conversion actif (VI)		CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 394 558,60	IA	2 699,55	1 391 859,05	1 337 720,31
Renvois : (1) Dont droit au ba		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP		Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :		Stocks :		Créances :				

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2024

Désignation de l'entreprise : ACL. SERVICES

Néant ☐

				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)		(Dont versé : 56 250,00)	DA	56 250,00	56 250,00	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Écarts de réévaluation (2)		(dont écart d'équivalence : EK)	DC			
	Réserve légale (3)			DD	5 625,00	5 625,00	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	DF	1 010,22	1 010,22	
	Autres réserves		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes visuels EJ	DG	196 744,21	196 744,21	
	Report à nouveau			DH	959 171,39	943 236,96	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(43 716,63)	15 934,43	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées			DK			
	TOTAL (I)			DL	1 175 084,19	1 218 800,82	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)		EI	DV	172 779,99		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	28 789,97	13 482,95	
	Dettes fiscales et sociales			DY	14 207,40	1 936,59	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	997,50	103 499,95	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
	TOTAL (IV)			EC	216 774,86	118 919,49	
	Écarts de conversion passif (V)			ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 391 859,05	1 337 720,31	
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
			Écart de réévaluation libre	ID			
			Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	216 774,86	118 919,49	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EII			

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2024

Désignation de l'entreprise ACL. SERVICES										Néant	
			Exercice N						Exercice N-1		
			France		Exportations et raisons intracommunautaire		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		FA		FB		FC				
	Production vendue	biens	FD		FE		FF				
		services	FG	80 353,20	FH		FI	80 353,20	126 703,20		
	Chiffres d'affaires nets		FJ	80 353,20	FK		FL	80 353,20	126 703,20		
	Production stockée						FM				
	Production immobilisée						FN				
	Subventions d'exploitation						FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP		2 054,56		
	Autres produits (1) (11)						FQ				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	80 353,20	128 757,76		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS			
Variation de stock (marchandises)						FT					
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV					
Autres achats et charges externes (3)						FW	68 427,80	65 029,00			
Impôts, taxes et versements assimilés						FX	1 756,71	1 904,91			
Salaires et traitements						FY	9 977,00	23 649,08			
Charges sociales (10)						FZ	4 096,18	8 697,19			
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA				
			dont montant de l'amortissement du fonds de commerce				HS				
			- dotations aux provisions				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
Autres charges (12)						GE					
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	84 257,69	99 280,18			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(3 904,49)	29 477,58			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						GH	0,15	0,62		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						GI	93 780,76	29 911,32		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	59 232,22	23 385,85		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	59 232,22	23 385,85		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	5 710,75	1 707,30		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU	5 710,75	1 707,30		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	53 521,47	21 678,55			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(44 163,63)	21 245,43			

DGFIP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise ACL. SERVICES										Néant ☐			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										IJ			
Impôts sur les bénéfices (X)										IK	(447,00)	5 311,00	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										IL	139 585,57	152 144,23	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										IM	183 302,20	136 209,80	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										IN	(43 716,63)	15 934,43	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								IO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							IY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier							HP			
			- Crédit-bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								IX	500,00		
	(6 ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquième)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exercice (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)							A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		A6		obligatoires		A9					
dont cotisations facultatives Madelin					A7								
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne					A8								
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) joindre en annexe) :									Exercice N			
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
TOTAL GENERAL													
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		
TOTAL GENERAL													

5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2024

Désignation de l'entreprise : ACL. SERVICES

Néant ☐

CADRE A				IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
								1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement							TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles							TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains							KG			KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9		KJ			KK		KL	
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1		KM			KN		KO	
		Installations générales, agencement et aménagements des constructions		Dont Composants		M2		KP			KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3		KS	1 942,20		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencement et aménagements divers					KV			KW		KX		
		Matériel de transport					KY			KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	457,35		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers					LE			LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours							LH			LI		LJ	
	Avances et acomptes							LK			LL		LM	
	TOTAL III							LN	2 399,55		LO		LP	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence							8G			8M		8T	
	Autres participations							8U	246 501,35		8V		8W	
	Autres titres immobilisés							1P			1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières							1T			1U		1V	
	TOTAL IV							1Q	246 501,35		1R		1S	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	248 900,90		ØH		ØJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
						Par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
						1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		1Z			
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencts et an constructions		IS		MG		MH		MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	1 942,20	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO				
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	457,35	MU				
	Emballages récupérables divers *		IX		MV		MW		MX					
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III				IY		NG		NH	2 399,55	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW			
	Autres participations				1Ø		ØX		ØY	246 501,35	ØZ			
	Autres titres immobilisés				11		2B		2C		2D			
	Prêts et autres immobilisations financières				12		2E		2F		2G			
	TOTAL IV				13		NJ		NK	246 501,35	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		ØK		ØL	248 900,90	ØM				

5 bis - TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION GFiP N° 2054-bis 2024 SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ACL SERVICES

Néant ☒

Exercice N clos le : 31/12/2023

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées»

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision spéciale.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2024

Désignation de l'entreprise : ACL SERVICES

Néant ☐

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 942,20	QA		QB		QC	1 942,20
Autres immobilisations corporelles	inst. générales, agencements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	457,35	QM		QN		QO	457,35
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	2 399,55	QV		QW		QX	2 399,55
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	2 399,55	ØP		ØQ		ØR	2 399,55

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV	
Autres immob. incorp.		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD	
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	inst. gales, agencement et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencement divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM			NO	
TOTAL III									
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW							
Total général non ventilé (NS + NT + NU)					NY				
Total général non ventilé (NW - NY)							NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8
Primes de remboursement des obligations			SP		SR

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2024

Désignation de l'entreprise ACL. SERVICES

Néant

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marché terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement de immobilisations	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales fiscales sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1)	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours		6N	6P	6R
	Sur comptes clients		6T	6U	6V
	Autres provisions pour dépréciation (1)		6X	6Y	6Z
	TOTAL III		7B	7A	7C
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	7D	7E
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'annexe III au CGI.

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2024

Désignation de l'entreprise ACL. SERVICES

Néant ☐

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations		UL	UM	UN
		Prêts (1) (2)		UP	UR	US
		Autres immobilisations financières		UT	UV	UW
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux		VA	300,00	300,00
		Autres créances clients		UX		
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie*	Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO	ZI		
		Personnel et comptes rattachés		UY	113,31	113,31
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM		
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	5 091,33	5 091,33
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN		
		Divers		VP		
		Groupe et associés (2)		VC	1 129 328,65	1 129 328,65
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR		
		Charges constatées d'avance		VS	4 200,00	4 200,00
		TOTAUX		VT	1 139 033,29	1 139 033,29
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VD		
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE		
				VF		
CADRE B		ÉTAT DES DETTES	Montant brut 1	A 1 an au plus 2	plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
		Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y			
		Autres emprunts obligataires (1)	7Z			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG			
		à plus d'1 an à l'origine	VH			
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A			
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	28 789,97	28 789,97	
		Personnel et comptes rattachés	8C	9 977,00	9 977,00	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	4 107,69	4 107,69	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW			
		Obligations cautionnées	VX			
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	122,71	122,71	
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J			
		Groupe et associés (2)	VI	172 779,99	172 779,99	
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	997,50	997,50	
		Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie	ZZ			
		Produits constatés d'avance	8L			
		TOTAUX	VY	216 774,86	216 774,86	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VI
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK			

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2024

Désignation de l'entreprise ACL. SERVICES										Néant ☐		
										Exercice N, clos le : 31/12/2023		
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WA	
	Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)										WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)										WE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le d'un crédit bail immobilier et de levée d'...										WF	
	Provisions et charges à payer non dédu (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WG	
	Amendes et pénalités										WB	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI										WB	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)										WB	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une so de personne ou un GIE										WL	
Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI										L7		
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0%										18	
	Fraction imposable des plus-values { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										WN	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DON										WQ	500,00
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
TOTAL I										WR	53,00	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.										WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tab										WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées aux taux de 0 % - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée										WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales										WW	
	Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										XB	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du C										16	
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*										WZ	
	Majoration d'amortissement										XA	
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonération des plus-values										ZY	
	Entreprises nouvelles (Reprise d'entreprises en difficulté) (art. 44 sexies A)										XD	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)										XF	
	Bassin urbain à dynamise (art. 44 sexdecies)										PA	
	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies A)										XC	
	Sociétés d'investissement immobilier cotées (art. 208C)										PC	
	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)										YH	
	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)										YI	
Zone franche d'activités (art. 44 quaterdecies)										YJ		
Zone de développement économique (art. 44 Septdecies)										YK		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Ex 2)	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)										YH	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)										YI	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)										YJ	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)										YK	
	Créance dégagee par le report en arrière du déficit										YL	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)										YL	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)										XI		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)										XJ	43 663,63	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)										XI		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN	43 663,63	

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

**10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2024

Désignation de l'entreprise ACL. SERVICES				Néant	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	
Dont déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	43 663,63
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)				YK	43 663,63
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'a 39-1. 1er bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	13 559,73
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déduc pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 2 du CGI			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges					
			8X		8Y
			8Z		9A
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)			9B		9C
Provisions pour dépréciation					
			9D		9E
			9F		9G
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)			9S		9T
TOTALAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN		YO
			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2024

Désignation de l'entreprise ACL. SERVICES										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		OC	943 236,96	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { réserves légales Autres réserves		ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		OD	15 934,43		Dividendes		ZE			
	Prélèvements sur les réserves		OE			Autres répartitions		ZF			
	TOTAL I		OF	959 171,39		Report à nouveau		ZG	959 171,39		
						TOTAL II		ZH	959 171,39		
N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II											
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail) J7								YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT	65 303,15	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens en location pour une durée > 6 m) J8								XQ		
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) FS								ST	3 124,65	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	68 427,80	
	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE								YW	1 634,00	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS								9Z	122,71	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	1 756,71	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée								YY	16 070,64	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	13 572,17	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires - DSN)								ØB		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'impôt sur les plus-values								ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société								ZK	5,57 %	
	- Numéro de centre de gestion agréé XP				- Filiales et participations : (Liste au 2024 prévue par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0				ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise								RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre du CGI								RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		(43 663,63)	Plus-values à 15 % JK	Plus-values à 0 % JL						
				Plus-values à 19 % JM	Imputations JC						
	Groupe résultat d'ensemble. JD			Plus-values à 15 % JN	Plus-values à 0 % JO						
				Plus-values à 19 % JP	Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale				JH	FIL	N° SIRET de la société mère du groupe JJ	35279969600047			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SID](#)

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2058-NOT-SID \(Régime des groupes de sociétés\)](#)

12 - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES JGFiP N° 2059-A 2024

Désignation de l'entreprise : ACL SERVICES

Néant ☐

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés		Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1		2	3	4	5	6
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
7		8	9	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	11
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	20						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 9)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne 10)							
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 %							

(A)

(B)
(Ventilation par taux)

(C)

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

13 - AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME **IGFiP N° 2059-B 2024**
ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Signature de l'entreprise : ACL SERVICES

Néant ☒

A - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de N - 1				
	N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée N - 1				
	N - 2				
	différente (art. 39 quaterdecies N - 3				
	et 1 ^{er} quater du CGI) N - 4				
	N - 5				
	(à préciser) au titre de : N - 6				
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	TOTAL 2				

B - PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

14 - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

RGFiP N° 2059-C 2024

Désignation de l'entreprise ACL. SERVICES

Néant ☒

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% (1) ou de 12,8 %

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés : Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées en bourse, exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).

(2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu : Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 2 fois le prix de revient (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1).

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8% 3	Solde des moins-values à 12,8 %
1	2	3	4
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.7= 2 + 3 - 4 - 5
	À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 %		
1	2	3	4	5	6
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice) N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) à compter du 31 décembre 2007.

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

OGFiP N° 2059-D 2024

15 - RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Désignation de l'entrepri: ACL. SERVICES

Néant ☒

I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice 1	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année 2	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice 5
		donnant lieu à complément d'impôt 3	ne donnant pas lieu à complément d'impôt 4	

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E 2024

Désignation de l'entreprise ACL. SERVICES	Néant ☐
Exercice ouvert le : 01/01/2023 et clos le : 31/12/2023	Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :	YP	1,00
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		80 353,20
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
Total 1	OX		80 353,20
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultats sur opérations faites en commun	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
Total 2	OM		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR		68 427,80
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY		
Total 3	OJ		68 427,80
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	11 925,40
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DE)	SA		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE <i>Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.</i> <i>Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.</i>			
Entreprise mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE)	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		80 353,20
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	du	GY	01/01/2023
	au	GZ	31/12/2023
Date de cessation	HR		

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F 2024

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 33775046700058

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ACL. SERVICES

ADRESSE (voie) 2 BOULEVARD DE LA LIBERATION

CODE POSTAL 93200

VILLE SAINT-DENIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1,00

Nombre total parts ou actions correspondantes

P3

3 746,00

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

4,00

Nombre total parts ou actions correspondantes

P4

4,00

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination ICM

N° SIREN (si société établie en France) 352799696

% de détention 99,90

Nb de parts ou actions 3 746,00

Adresse : N° 2 Voie BD DE LA LIBERATION

Code Postal 93200

Commune SAINT-DENIS

Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance Date N° Département

Commune

Pays

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre Nom Patronimique et prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance Date N° Département

Commune

Pays

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

N° SIRET 33775046700058

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ACL. SERVICES

ADRESSE (voie) 2 BOULEVARD DE LA LIBERATION

CODE POSTAL 93200

VILLE SAINT-DENIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5 3,00

Forme juridique SCI Dénomination LE PIN

N° SIREN (si société établie en France) 380702738 % de détention 99,99

Adresse : N° 2 Voie BD DE LA LIBERATION

Code Postal 93200

Commune SAINT-DENIS

Pays FR

Forme juridique SNC Dénomination G'M

N° SIREN (si société établie en France) 404698706 % de détention 49,00

Adresse : N° 0 Voie 0 LE PIN

Code Postal 53340

Commune PREAUX

Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

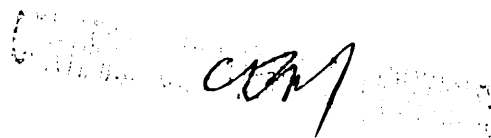
Adresse : N° Voie

Code Postal

Commune

Pays

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)



ACL. SERVICES

2 BOULEVARD DE LA LIBERATION 93200 SAINT-DENIS

Siren : 337750467

Comptes sociaux et annexes

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

SOMMAIRE

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	2
- Bilan Actif -	3
- Bilan Passif -	4
- Compte de résultat (Partie 1) -	5
- Compte de résultat (partie 2) -	6
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS	7
- Présentation générale -	7
- Règles et méthodes comptables –	8
Règles générales	8
Immobilisations incorporelles.....	8
Immobilisations corporelles.....	9
Participations et autres titres immobilisés	10
Valeurs mobilières de placement.....	10
Stocks.....	10
Provisions pour risques et charges	11
Créances	11
Opérations en devises.....	11
- Tableau des immobilisations -	12
- Tableau des Amortissements -	13
- Immobilisations corporelles –	13
- Etat des Créances -	14
- Disponibilités –.....	14
- Capitaux propres -	15
- État des provisions -	16
- État des Dettes -	17
- Ecart de conversion -	17
- Charges à payer -.....	18
- Produits à recevoir -	18
- Engagements financiers –	19
- Crédit-bail –.....	20
- Charges et produits exceptionnels –	21

**BILAN ET
COMPTE DE RESULTAT**

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Bilan Actif -

Rubriques	Brut	Amortissement	Net 2023	Net N-1
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
Total immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels	1 942,20	1 942,20		
Autres immobilisations corporelles	457,35	457,35		
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	2 399,55	2 399,55		
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	246 501,35		246 501,35	246 501,35
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total immobilisations corporelles	246 501,35		246 501,35	246 501,35
Actif immobilisé	248 900,90	2 399,55	246 501,35	246 501,35
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	300,00	300,00		
Autres créances	1 134 533,29		1 134 533,29	1 075 426,48
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	1 134 833,29	300,00	1 134 533,29	1 075 426,48
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	6 624,41		6 624,41	11 592,48
Charges constatées d'avance	4 200,00		4 200,00	4 200,00
Total disponibilités et divers	6 624,41		6 624,41	11 592,48
Actif circulant	1 145 657,70	300,00	1 145 357,70	1 091 218,96
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
Total général	1 394 558,60	2 699,55	1 391 859,05	1 337 720,31

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Bilan Passif -

Rubriques	Net N	Net N-1
Situation nette		
Capital social ou individuel Dont versé : 56 250,00	56 250,00	56 250,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	5 625,00	5 625,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	1 010,22	1 010,22
Autres réserves	196 744,21	196 744,21
Report à nouveau	959 171,39	943 236,96
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(43 716,63)	15 934,43
Total situation nette	1 175 084,19	1 218 800,82
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Capitaux propres	1 175 084,19	1 218 800,82
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	172 779,99	
Total dettes financières	172 779,99	
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 789,97	13 482,95
Dettes fiscales et sociales	14 207,40	1 936,59
Total dettes d'exploitation	42 997,37	15 419,54
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	997,50	103 499,95
Total dettes diverses	997,50	103 499,95
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
Total des dettes	216 774,86	118 919,49
Ecarts de conversion PASSIF		
Total général	1 391 859,05	1 337 720,31

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Compte de résultat (Partie 1) -

Rubriques	France	Export	Net N	Net N-1
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	80 353,20		80 353,20	126 703,20
Chiffres d'affaires nets	80 353,20		80 353,20	126 703,20
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				2 054,56
Autres produits				
Total des produits d'exploitation			80 353,20	128 757,76
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			68 427,80	65 029,00
Total charges externes			68 427,80	65 029,00
Impôts, taxes et assimilés			1 756,71	1 904,91
Charges de personnel				
Salaires et traitements			9 977,00	23 649,08
Charges sociales			4 096,18	8 697,19
Total charges de personnel			14 073,18	32 346,27
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Total dotations d'exploitation				
Autres charges d'exploitation				
Total des charges d'exploitation			84 257,69	99 280,18
Résultat d'exploitation			(3 904,49)	29 477,58

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Compte de résultat (partie 2) -

Rubriques	Net N	Net N-1
Résultat d'exploitation	(3 904,49)	29 477,58
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée	0,15	0,62
Perte supportée ou bénéfice transféré	93 780,76	29 911,32
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	59 232,22	23 385,85
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	59 232,22	23 385,85
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 710,75	1 707,30
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	5 710,75	1 707,30
Résultat financier	53 521,47	21 678,55
Résultat courant	(44 163,63)	21 245,43
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	(447,00)	5 311,00
Total des produits	139 585,57	152 144,23
Total des charges	183 302,20	136 209,80
Bénéfice ou perte	(43 716,63)	15 934,43

Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs
Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
Dont produits concernant les entreprises liées
Dont intérêts concernant les entreprises liées

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Présentation générale -

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Règles et méthodes comptables -

Règles générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les dépenses éventuelles de recherche et de développement sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 3 ans.

Les fonds de commerce sont constitués :

- Du coût historique des fonds acquis par la société,
- Le cas échéant, de la part du mali technique de fusion n'ayant pas pu être affecté aux actifs apportés.

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- À leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat et aux frais accessoires, hors frais d'acquisition,
- Ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'utilisation.

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, hors frais d'acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres cédés a été estimée selon la méthode du prix moyen.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été comptabilisées à leur cours d'achat.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres cédés a été estimée selon la méthode du prix moyen.

Stocks

Les stocks sont valorisés d'après le prix de revient d'achat, y compris les frais accessoires d'achats à l'exclusion de toute valeur ajoutée interne, avec application de la règle "coût unitaire moyen pondéré".

Une dépréciation est constituée à partir d'une analyse au cas par cas.

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Provisions pour risques et charges

La société applique les dispositions du règlement sur les passifs (règlement 2000-06 du Comité de la Réglementation Comptable) entré en vigueur le 1er janvier 2002. Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société. Elles couvrent essentiellement des litiges prud'hommes et commerciaux connus à la date d'arrêté.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu, compte tenu de l'indemnisation par l'assurance-crédit prévue.

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et des créances en devises à la fin de l'exercice est portée au bilan en "écart de conversion".

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Tableau des immobilisations -

Immobilisations	Montant début 2023	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2023
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (1)				
Total des immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 942,20			1 942,20
Installations générales, agencements aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique	457,35			457,35
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles	2 399,55			2 399,55
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	246 501,35			246 501,35
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières (2)				
Total des immobilisations financières	246 501,35			246 501,35
Total général	248 900,90			248 900,90

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Tableau des Amortissements -

Amortissements	Montant début 2023	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2023
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de développement.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total des immobilisations incorporelles				

Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 942,20			1 942,20
Installations générales, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	457,35			457,35
Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles	2 399,55			2 399,55

TOTAL GENERAL	2 399,55			2 399,55
---------------	----------	--	--	----------

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2023	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2023
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

- Immobilisations corporelles -

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Etat des Créances -

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Total Actif immobilisé			
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	300,00	300,00	
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	113,31	113,31	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	5 091,33	5 091,33	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	1 129 328,65	1 129 328,65	
Débiteurs divers			
Total Actif circulant	1 134 833,29	1 134 833,29	
Charges constatées d'avance	4 200,00	4 200,00	
TOTAL DES CREANCES	1 139 033,29	1 139 033,29	

- Disponibilités -

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Capitaux propres -

Rubriques	2023	Augmenta- tion de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	N-1
Capital en nombre d'actions Valeur nominale							
Capital social ou individuel	56 250,00						56 250,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	5 625,00						5 625,00
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées	1 010,22						1 010,22
Autres réserves	196 744,21						196 744,21
Report à nouveau	943 236,96						959 171,39
Résultat de l'exercice	15 934,43			(15 934,43)		(43 716,63)	(43 716,63)
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Dividendes versés							
Total capitaux propres	1 218 800,8 2			(15 934,43)		(43 716,63)	1 175 084,1 9

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- État des provisions -

Nature des provisions	Montant au début 2023	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2023
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstruction des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
Total des provisions règlementées						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer						
Autres provisions pour risques et charges						
Total des provisions pour risques et charges						
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients	300,00					300,00
Autres provisions dépréciations						
Total des provisions pour dépréciation	300,00					300,00
Total général	300,00					300,00

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- État des Dettes -

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + de un an				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	28 789,97	28 789,97		
Personnel et comptes rattachés	9 977,00	9 977,00		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 107,69	4 107,69		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	122,71	122,71		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	172 779,99	172 779,99		
Autres dettes	997,50	997,50		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total des dettes	216 774,86	216 774,86		

- Ecart de conversion -

Postes concernés	ACTIF				PASSIF
	Montant brut	Compensé par couverture de change	Provision	Montant net	Montant
Acomptes sur immobilisations					
Prêts					
Autres créances immobilisées					
Créances d'exploitation					
Créances diverses					
Dettes financières					
Dettes d'exploitation					
Dettes sur immobilisations					
Autres					
Total					

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Charges à payer -

Nature des charges	2023	N-1
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	13 559,73	26,85
Total dettes d'exploitation	13 559,73	26,85
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	634,50	634,50
Total dettes diverses	634,50	634,50
Total autres		
Total	14 194,23	661,35

- Produits à recevoir -

PRODUITS A RECEVOIR	2023	N-1
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	113,31	53,39
Total créances	113,31	53,39
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		
Total autres		
Total	113,31	53,39

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Engagements financiers –

Engagements donnés	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :						
Cautions :						
Garanties :						
Autres :						
Total						

Engagements reçus	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :						
Cautions :						
Garanties :						
Autres :						
Total						

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Crédit-bail -

Immobilisations en crédit-bail	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Crédit-bail immobilier				
Terrains				
Constructions				

Crédit-bail mobilier				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Autres immobilisations incorporelles				
Total				

Engagements de crédit-bail	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total	
Crédit-bail immobilier							
Terrains							
Constructions							

Crédit-bail mobilier							
Installations techniques, ...							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
Autres immobilisations incorporelles en cours							
Total							

Société : ACL SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Charges et produits exceptionnels –

Charges	2023	N-1
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Pénalités sur marchés		
Pénalités et amendes fiscales et pénales		
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges sur exercices antérieurs		
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total valeurs comptables des éléments d'actifs cédés		
Autres charges exceptionnelles		
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses		
Total autres charges exceptionnelles		
Total autres		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		
TOTAL		

Produits	2023	N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Dédits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Total produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits sur exercices antérieurs		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total produits des cessions d'éléments d'actif		
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers		
Total autres produits exceptionnels		
Total autres		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		
Total		

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

02/07/2024
C. Marquet

ACL SERVICES (5)
S A S AU CAPITAL DE 56.250 EUROS
2, BOULEVARD DE LA LIBERATION - 93200 SAINT - DENIS
RCS BOBIGNY B 337 750 467

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 28 Juin - à 11 heures 30

Les actionnaires de la Société ACL SERVICES - Société par Actions Simplifiée au capital de 56.250 € divisé en 3 750 actions de 15 € chacune se sont réunis, en Assemblée Générale Ordinaire chez : ICM – Le pin – 53340 Préaux, sur convocation de leur Président.

Monsieur Bernard LECAT, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué est présent.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émarginée par tous les actionnaires présents au moment de leur entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire. Les pouvoirs des actionnaires représentés ont été annexés à la feuille de présence.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Charles-Edouard MARQUET, en sa qualité de Président.

Monsieur Rodolphe MARQUET est désigné comme scrutateur.

Madame Sylvie RONDEAU assure le secrétariat de la séance.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent la majorité requise pour la tenue de la présente Assemblée.

L'Assemblée, réunissant le quorum requis par la loi, est par conséquent déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'**ORDRE DU JOUR** :

- Lecture du Rapport de Gestion établi par le Président
- Lecture du Rapport général du Commissaire aux Comptes
- Lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'Article L227-10 et suivants du Code de Commerce, et approbations des dites conventions
- Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Affectation des résultats de l'exercice 2023
- Approbation des dépenses et charges non déductibles visées à l'article 39-4 du Code général des impôts
- Quitus aux Dirigeants et Commissaires aux Comptes
- Questions diverses
- Pouvoirs pour formalités

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- un exemplaire des Statuts
- la copie des lettres de convocation adressées aux actionnaires
- la copie de la lettre adressée au Commissaire aux Comptes
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés et la liste des actionnaires
- un exemplaire des documents et pièces envoyés aux actionnaires ou mis à leur disposition avant l'Assemblée
- le Rapport de Gestion du Président sur l'activité de l'exercice
- les Rapports du Commissaire aux Comptes
- le texte des projets de résolution soumis au vote de l'Assemblée

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires et au Commissaire aux comptes ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du Rapport du Président et des Rapports du Commissaire aux Comptes.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le Rapport de Gestion du Président et le Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur les opérations de l'exercice 2023, approuve le Bilan, le compte de Résultat et l'Annexe arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils lui sont présentés, et qui se soldent par une perte de – 43.716,63 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L225-38 et suivants du Code de Commerce, déclare approuver les termes dudit Rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Président l'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice 2023 de la manière suivante:

La Perte de l'exercice s'élève à	- 43.716,63 €
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	959.171,39 €
Formant un bénéfice distribuable de	915.454,76 €

qui sera intégralement reporté au compte Report à Nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, le Président rappelle qu'il n'a été versé aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus au Président et aux Directeurs Généraux pour la gestion de l'exercice écoulé et au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Président et du rapport spécial du Commissaire aux comptes, constate qu'aucune convention, au sens de l'article L. 227-10 du Code de commerce, ne s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Président et du rapport spécial du Commissaire aux comptes, constate qu'aucune convention nouvelle, au sens de l'article L. 227-10 du Code de commerce, n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, le Président informe les membres du Conseil que les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 ne font apparaître aucune dépense ou charge visée à l'article 39-4 du Code général des impôts sous le nom de « Dépenses Somptuaires ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous les pouvoirs à tout porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer partout où besoin sera, tous dépôts et procéder à toutes formalités de publicité légale ou autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Puis l'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par les membres du bureau.

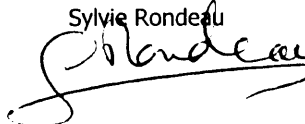
Le Président
GMB Invest
Repr. Par Charles-Edouard Marquet



Le Scrutateur
Rodolphe Marquet



Le Secrétaire
Sylvie Rondeau



Bernard LECAT

Commissaire aux comptes
Inscrit près de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence
876 Avenue de Lattre de Tassigny
83600 FREJUS


SAS AZURECCA

Société de commissariat aux comptes
Inscrite près de la Cour d'Appel d'Aix en Provence
54 Allée d'Azur
83600 FREJUS

SAS ACLS SERVICES
Société par actions simplifiée
Au capital de 56 250,00 €

Siège Social :
2 Boulevard de la Libération
93284 SAINT-DENIS CEDEX

RCS de BOBIGNY 337 750 467

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

SAS ACLS SERVICES
2 Boulevard de la Libération
93284 SAINT-DENIS CEDEX

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

A l'assemblée générale de la société,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **la société ACLS SERVICES** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

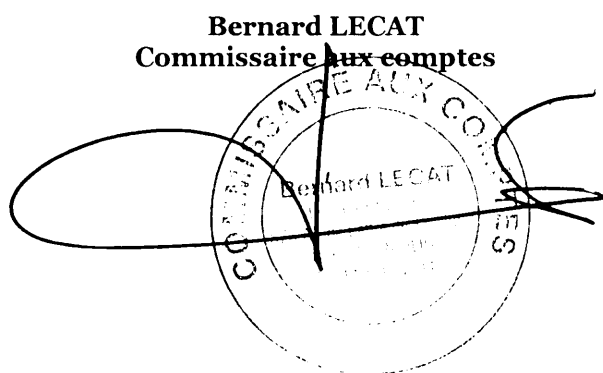
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

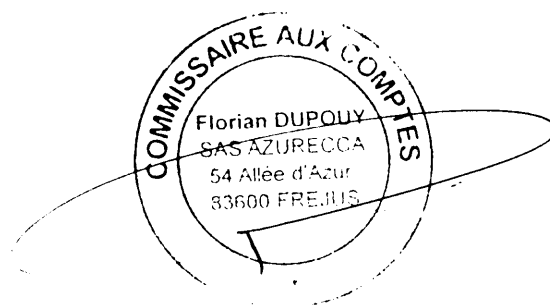
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à FREJUS,
le 12 juin 2024



SAS AZURECCA
Florian DUPOUY
Commissaire aux comptes



Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Bilan Actif –

Rubriques	Brut	Amortissement	Net 2023	Net N-1
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
Total immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels	1 942,20	1 942,20		
Autres immobilisations corporelles	457,35	457,35		
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	2 399,55	2 399,55		
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	246 501,35		246 501,35	246 501,35
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total immobilisations corporelles	246 501,35		246 501,35	246 501,35
Actif immobilisé	248 900,90	2 399,55	246 501,35	246 501,35
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	300,00	300,00		
Autres créances	1 134 533,29		1 134 533,29	1 075 426,48
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	1 134 833,29	300,00	1 134 533,29	1 075 426,48
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	6 624,41		6 624,41	11 592,48
Charges constatées d'avance	4 200,00		4 200,00	4 200,00
Total disponibilités et divers	6 624,41		6 624,41	11 592,48
Actif circulant	1 145 657,70	300,00	1 145 357,70	1 091 218,96
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
Total général	1 394 558,60	2 699,55	1 391 859,05	1 337 720,31

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Bilan Passif -

Rubriques	Net N	Net N-1
Situation nette		
Capital social ou individuel Dont versé : 56 250,00	56 250,00	56 250,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	5 625,00	5 625,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	1 010,22	1 010,22
Autres réserves	196 744,21	196 744,21
Report à nouveau	959 171,39	943 236,96
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(43 716,63)	15 934,43
Total situation nette	1 175 084,19	1 218 800,82
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Capitaux propres	1 175 084,19	1 218 800,82
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Provisions pour risques et charges		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	172 779,99	
Total dettes financières	172 779,99	
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 789,97	13 482,95
Dettes fiscales et sociales	14 207,40	1 936,59
Total dettes d'exploitation	42 997,37	15 419,54
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	997,50	103 499,95
Total dettes diverses	997,50	103 499,95
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
Total des dettes	216 774,86	118 919,49
Ecarts de conversion PASSIF		
Total général	1 391 859,05	1 337 720,31

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Compte de résultat (Partie 1) -

Rubriques	France	Export	Net N	Net N-1
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	80 353,20		80 353,20	126 703,20
Chiffres d'affaires nets	80 353,20		80 353,20	126 703,20
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				2 054,56
Autres produits				
Total des produits d'exploitation			80 353,20	128 757,76
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			68 427,80	65 029,00
Total charges externes			68 427,80	65 029,00
Impôts, taxes et assimilés			1 756,71	1 904,91
Charges de personnel				
Salaires et traitements			9 977,00	23 649,08
Charges sociales			4 096,18	8 697,19
Total charges de personnel			14 073,18	32 346,27
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Total dotations d'exploitation				
Autres charges d'exploitation				
Total des charges d'exploitation			84 257,69	99 280,18
Résultat d'exploitation			(3 904,49)	29 477,58

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Compte de résultat (partie 2) -

Rubriques	Net N	Net N-1
Résultat d'exploitation	(3 904,49)	29 477,58
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée	0,15	0,62
Perte supportée ou bénéfice transféré	93 780,76	29 911,32
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	59 232,22	23 385,85
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	59 232,22	23 385,85
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 710,75	1 707,30
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	5 710,75	1 707,30
Résultat financier	53 521,47	21 678,55
Résultat courant	(44 163,63)	21 245,43
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	(447,00)	5 311,00
Total des produits	139 585,57	152 144,23
Total des charges	183 302,20	136 209,80
Bénéfice ou perte	(43 716,63)	15 934,43

Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs
Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
Dont produits concernant les entreprises liées
Dont intérêts concernant les entreprises liées

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Règles et méthodes comptables –

Règles générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les dépenses éventuelles de recherche et de développement sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 3 ans.

Les fonds de commerce sont constitués :

- Du coût historique des fonds acquis par la société,
- Le cas échéant, de la part du mali technique de fusion n'ayant pas pu être affecté aux actifs apportés.

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- À leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat et aux frais accessoires, hors frais d'acquisition,
- Ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'utilisation.

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, hors frais d'acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres cédés a été estimée selon la méthode du prix moyen.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été comptabilisées à leur cours d'achat.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres cédés a été estimée selon la méthode du prix moyen.

Stocks

Les stocks sont valorisés d'après le prix de revient d'achat, y compris les frais accessoires d'achats à l'exclusion de toute valeur ajoutée interne, avec application de la règle "coût unitaire moyen pondéré".

Une dépréciation est constituée à partir d'une analyse au cas par cas.

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Provisions pour risques et charges

La société applique les dispositions du règlement sur les passifs (règlement 2000-06 du Comité de la Réglementation Comptable) entré en vigueur le 1er janvier 2002. Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société. Elles couvrent essentiellement des litiges prud'hommes et commerciaux connus à la date d'arrêté.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu, compte tenu de l'indemnisation par l'assurance-crédit prévue.

Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur à la clôture de l'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et des créances en devises à la fin de l'exercice est portée au bilan en "écart de conversion".

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Tableau des immobilisations -

Immobilisations	Montant début 2023	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2023
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (1)				
Total des immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 942,20			1 942,20
Installations générales, agencements aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique	457,35			457,35
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles	2 399,55			2 399,55
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	246 501,35			246 501,35
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières (2)				
Total des immobilisations financières	246 501,35			246 501,35
Total général	248 900,90			248 900,90

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Tableau des Amortissements -

Amortissements	Montant début 2023	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2023
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de développement.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total des immobilisations incorporelles				

Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 942,20			1 942,20
Installations générales, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	457,35			457,35
Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles	2 399,55			2 399,55

TOTAL GENERAL	2 399,55			2 399,55
---------------	----------	--	--	----------

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2023	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2023
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

- Immobilisations corporelles —

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Etat des Créances -

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Total Actif immobilisé			
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	300,00	300,00	
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	113,31	113,31	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	5 091,33	5 091,33	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	1 129 328,65	1 129 328,65	
Débiteurs divers			
Total Actif circulant	1 134 833,29	1 134 833,29	
Charges constatées d'avance	4 200,00	4 200,00	
TOTAL DES CREANCES	1 139 033,29	1 139 033,29	

- Disponibilités -

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Capitaux propres -

Rubriques	2023	Augmenta- tion de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	N-1
Capital en nombre d'actions Valeur nominale							
Capital social ou individuel	56 250,00						56 250,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	5 625,00						5 625,00
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées	1 010,22						1 010,22
Autres réserves	196 744,21						196 744,21
Report à nouveau	943 236,96						959 171,39
Résultat de l'exercice	15 934,43			(15 934,43)		(43 716,63)	(43 716,63)
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Dividendes versés							
Total capitaux propres	1 218 800,8 2			(15 934,43)		(43 716,63)	1 175 084,1 9

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- État des provisions -

Nature des provisions	Montant au début 2023	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2023
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstruction des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
Total des provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer						
Autres provisions pour risques et charges						
Total des provisions pour risques et charges						
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients	300,00					300,00
Autres provisions dépréciations						
Total des provisions pour dépréciation	300,00					300,00
Total général	300,00					300,00

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- État des Dettes -

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + de un an				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	28 789,97	28 789,97		
Personnel et comptes rattachés	9 977,00	9 977,00		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 107,69	4 107,69		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	122,71	122,71		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	172 779,99	172 779,99		
Autres dettes	997,50	997,50		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total des dettes	216 774,86	216 774,86		

- Ecart de conversion -

Postes concernés	ACTIF				PASSIF
	Montant brut	Compensé par couverture de change	Provision	Montant net	Montant
Acomptes sur immobilisations					
Prêts					
Autres créances immobilisées					
Créances d'exploitation					
Créances diverses					
Dettes financières					
Dettes d'exploitation					
Dettes sur immobilisations					
Autres					
Total					

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Charges à payer -

Nature des charges	2023	N-1
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	13 559,73	26,85
Total dettes d'exploitation	13 559,73	26,85
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	634,50	634,50
Total dettes diverses	634,50	634,50
Total autres		
Total	14 194,23	661,35

- Produits à recevoir -

PRODUITS A RECEVOIR	2023	N-1
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	113,31	53,39
Total créances	113,31	53,39
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Total disponibilités et divers		
Total autres		
Total	113,31	53,39

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Engagements financiers –

Engagements donnés	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :						
Cautions :						
Garanties :						
Autres :						
Total						

Engagements reçus	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises liées	Autres
Avals :						
Cautions :						
Garanties :						
Autres :						
Total						

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Crédit-bail –

Immobilisations en crédit-bail	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Crédit-bail immobilier				
Terrains				
Constructions				

Crédit-bail mobilier				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Autres immobilisations incorporelles				
Total				

Engagements de crédit-bail	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total	
Crédit-bail immobilier							
Terrains							
Constructions							

Crédit-bail mobilier							
Installations techniques, ...							
Autres immobilisations corporelles							
Immobilisations en cours							
Autres immobilisations incorporelles en cours							
Total							

Société : ACL. SERVICES
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Charges et produits exceptionnels –

Charges	2023	N-1
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Pénalités sur marchés		
Pénalités et amendes fiscales et pénales		
Dons, libéralités		
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice		
Subventions accordées		
Rappels d'impôts		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Total charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges sur exercices antérieurs		
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total valeurs comptables des éléments d'actifs cédés		
Autres charges exceptionnelles		
Malis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Malis provenant du rachat de titres propres		
Charges exceptionnelles diverses		
Total autres charges exceptionnelles		
Total autres		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		
TOTAL		

Produits	2023	N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Débits et pénalités perçus sur achats et ventes		
Libéralités reçues		
Rentrées sur créances amorties		
Subventions d'équilibre		
Dégrèvements d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Total produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits sur exercices antérieurs		
Produits des cessions d'éléments d'actif		
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
Autres éléments d'actif (sauf stocks et valeurs mobilières)		
Total produits des cessions d'éléments d'actif		
Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat		
Autres produits exceptionnels		
Bonis provenant de clauses d'indexation		
Lots		
Bonis provenant de rachat ou de ventes de titres propres		
Produits exceptionnels divers		
Total autres produits exceptionnels		
Total autres		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		
Total		



Bernard LECAT

SAS AZURECCA

Commissaire aux comptes
Inscrit près de la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence
876 Avenue de Lattre de Tassigny
83600 FREJUS

Société de commissariat aux comptes
Inscrite près de la Cour d'Appel d'Aix en Provence
54 Allée d'Azur
83600 FREJUS

SAS ACLS SERVICES
Société par actions simplifiée
Au capital de 56 250,00 €

Siège Social :
2 Boulevard de la Libération
93284 SAINT-DENIS CEDEX

RCS de BOBIGNY 337 750 467

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

SAS ACLS SERVICES
2 Boulevard de la Libération
93284 SAINT-DENIS CEDEX

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS LE 31/12/2023**

A l'assemblée générale de la société,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

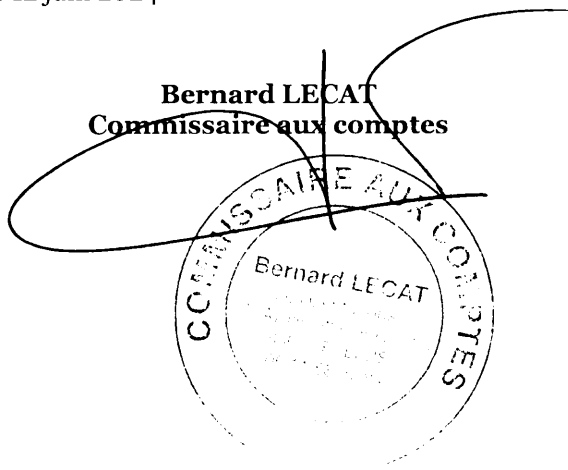
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui vous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L.227-10 du code de commerce.

Fait à FREJUS,
le 12 juin 2024

Bernard LECAT
Commissaire aux comptes



SAS AZURECCA
Florian DUPOUY
Commissaire aux comptes

